

Luxembourg, le 25 juin 2020

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Sports :

« En date du 23 mars 2020, les activités des centres médico-sportifs furent suspendues suite aux mesures prises par le Conseil de gouvernement pour faire face à la propagation du coronavirus et dans un souci de protection de la santé publique.

Il nous revient maintenant que quatre centres médico-sportifs vont ouvrir pendant les mois d'été, afin de permettre aux sportifs de passer des examens, surtout aux premiers licenciés. Il s'agit des centres médico-sportifs INS, ESCH, GREVENMACHER et MERSCH.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Sports :

- *Monsieur le Ministre, dispose-t-il d'un calendrier de réouverture des autres centres médico-sportifs du pays ? Dans l'affirmative, quelles sont les dates de réouverture ?*
- *Monsieur le Ministre, quel avenir voit-il pour les centres médico-sportifs au Luxembourg ? Existe-t-il l'intention de les réformer? Dans l'affirmative, quelles réformes sont en préparation ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



Claude LAMBERTY
Député



Carole HARTMANN
Députée